

ETUDE GEOTECHNIQUE PREALABLE
(MISSION G1PGC/ES BATIMENT ET G2AVP VOIRIE)



VERETZ – 37 270

Dossier N° 372423

JUILLET 2021

Demandeur	Signature
NEGOCIM SAS Agence de Tours 52 boulevard HEURTELOUP 37 000 TOURS Représentée par Mme Chintana BOUNMEE-RICHARD	

Siège social

866 rue des Plantiers
16 430 CHAMPNIERS

Agences

29bis avenue de PARIS
86 000 POITIERS

1 rue Maurice MALLET
17 300 ROCHEFORT
Tél : 05 49 31 83 41

Le Bureau d'Etudes Techniques
ASTEEN environnement et géotechnique
est certifié ISO 14001 : 2015

1. DEFINITION DE LA MISSION, PROGRAMME, CONTEXTE GEOLOGIQUE.....	3
1.1. MISSION.....	3
1.2. PROGRAMME.....	3
1.3. PROJET.....	4
1.4. LOCALISATION.....	4
1.5. HISTORIQUE DU SITE.....	4
1.6. CONTEXTE GEOLOGIQUE GENERAL.....	5
1.7. PIEZOMETRIE.....	5
2. RESULTATS DES INVESTIGATIONS	6
2.1 LE SITE.....	6
2.2 IMPLANTATION ET DESCRIPTION DES SONDAGES.....	7
2.3 LES ESSAIS PENETROMETRIQUES.....	8
2.4 L'HYDROGEOLOGIE	8
2.5 LES ESSAIS EN LABORATOIRE.....	8
2.6 LES ESSAIS D'INFILTRATION.....	9
3. COMMENTAIRES.....	9
3.1. LA SYNTHESE.....	9
3.2. L'ANALYSE DES RISQUES	9
3.3. MISSION G1PGC/ES : MAISON D'HABITATION	13
3.4. MISSION G2AVP VOIRIE.....	14
4. CONCLUSION.....	15
EXTRAIT DE LA NORME NF P94-500 REVISEE EN 2013	18
Illustration 1 : Localisation du site (sans échelle, limites approximatives).....	4
Illustration 2 : Contexte géologique général	5
Illustration 3 : Puits et piézomètres à proximité.....	6
Illustration 4 : Retrait gonflement des argiles	10
Illustration 5 : Risque de remontées de nappe.....	10
Tableau 1 : Documents mis à disposition pour l'étude	3
Tableau 2 : Puits et piézomètres à proximité du site d'étude	6
Tableau 3 : Résultats d'analyses	8
Tableau 4 : Résultats des IPI.....	9
Tableau 5 : Résultats des tests d'infiltration	9
Tableau 6 : Arrêtés de reconnaissance naturelle sur la commune.....	11
Tableau 7 : Catégorie d'importance des bâtiments (source : développement durable.gouv)	11
Tableau 8 : Coefficients d'importance (source : développement durable.gouv).....	12
Tableau 9 : Exigences sur le bâti neuf.....	12
Tableau 10 : Classe de portance.....	14

Ce dossier contient 26 pages, dont 2 pour les coupes de sondages, 4 pour les essais pénétrométriques.

1. Définition de la mission, programme, contexte géologique

Cette étude a été réalisée pour le compte de la SAS NEGOCIM, représentée par Mme Chintana BOUNMEE-RICHARD.

Le projet est l'aménagement d'une future zone d'habitations (7 lots +/- 1 ilot), située à l'arrière du chemin des Ruaux à VERETZ. ASTEEN Environnement et Géotechnique (agence de Poitiers) a été missionnée pour rédiger une mission G1PGC/ES bâtiment, G2AVP voirie et mesurer les vitesses d'infiltration.

1.1. Mission

Conformément à son offre n°372423, ASTEEN a reçu pour mission de définir les principes de construction des maisons d'habitation. Cette étude repose sur des investigations géotechniques réalisées par ASTEEN et correspond à la mission G1PGC/ES bâtiment et G2AVP voirie d'étude géotechnique préalable selon les termes de la norme NF P 94-500. (Par référence à la classification des « Missions Géotechniques Normalisées » établie par l'Union Syndicale Géotechnique de 2013 (norme NFP 94-500), la présente reconnaissance est de type G1PGC/ES bâtiment et G2AVP voirie et voit de ce fait l'étendue de sa mission limitée aux prestations correspondantes).

Il est rappelé que la mission d'étude géotechnique doit être complétée par une mission G2AVP bâtiment, G2PRO... d'étude géotechnique de projet, puis par des missions G3 (étude et suivi géotechnique d'exécution) et G4 (supervision géotechnique d'exécution) afin de limiter les aléas géotechniques qui peuvent apparaître en cours d'exécution ou après réception des ouvrages.

1.2. Programme

Le programme exécuté le 23/06/2021, comporte les opérations suivantes :

- Creusement de 5 excavations de reconnaissance en tarière mécanique de diamètre 63 et 150 mm (notifiées dans ce rapport T01 à T05) à l'aide d'une foreuse sur pick-up de marque ECOFORE d'une profondeur jusqu'à 5.50 mètres/TA,
- Réalisation de 4 essais pénétrométriques dynamique lourd jusqu'à 3,60 m de profondeur/TA, (notifiés dans ce rapport PD01 à PD04),
- Réalisation de 3 mesures d'infiltration au niveau de la voirie et des parcelles ;
- Analyse en laboratoire des échantillons prélevés (classification GTR des différents faciès),
- Rédaction et fourniture d'un document circonstancié (nature des terrains, classification GTR, possibilités de fondation pour les futurs pavillons).

Les documents fournis sont les suivants :

documents	Emetteur	Référence	Date	Echelle	Cote altimétrique	Remarque
Avant-Projet	//	//	//	1/500env.	oui	//
Devis	ASTEEN	372423	18/06/2021			//

Tableau 1 : Documents mis à disposition pour l'étude

L'implantation a été réalisée selon les conditions d'accès, la répartition des lots et selon la précision des plans remis pour la campagne de reconnaissance. L'altimétrie des points de sondages a été estimée selon les indications du plan topographique. Les profondeurs sont mesurées par rapport au TA.

ASTEEN Environnement, 866 rue des Plantiers, 16430 CHAMPNIERS (siège social)

rapport n° 372423

Tél : 05 45 69 83 46, Fax : 05 24 84 74 08

contact@asteen.fr

1.3. Projet

Le projet est l'aménagement d'un lotissement de 7 +/- 1 lot et de sa voirie associée.

1.4. Localisation

Localisation : entre la rue Maryse BASTIE et le chemin des Ruaux, VERETZ

Parcelles : ZE n °810p, 1442

Altitude : env. 70 à 76 m NGF



Illustration 1 : Localisation du site (sans échelle, limites approximatives)

1.5. Historique du site

Aucune donnée historique concernant le terrain étudié n'a été fournie par le Maître d'Ouvrage.

1.6. Contexte géologique général

La carte géologique est présentée sur l'illustration suivante :

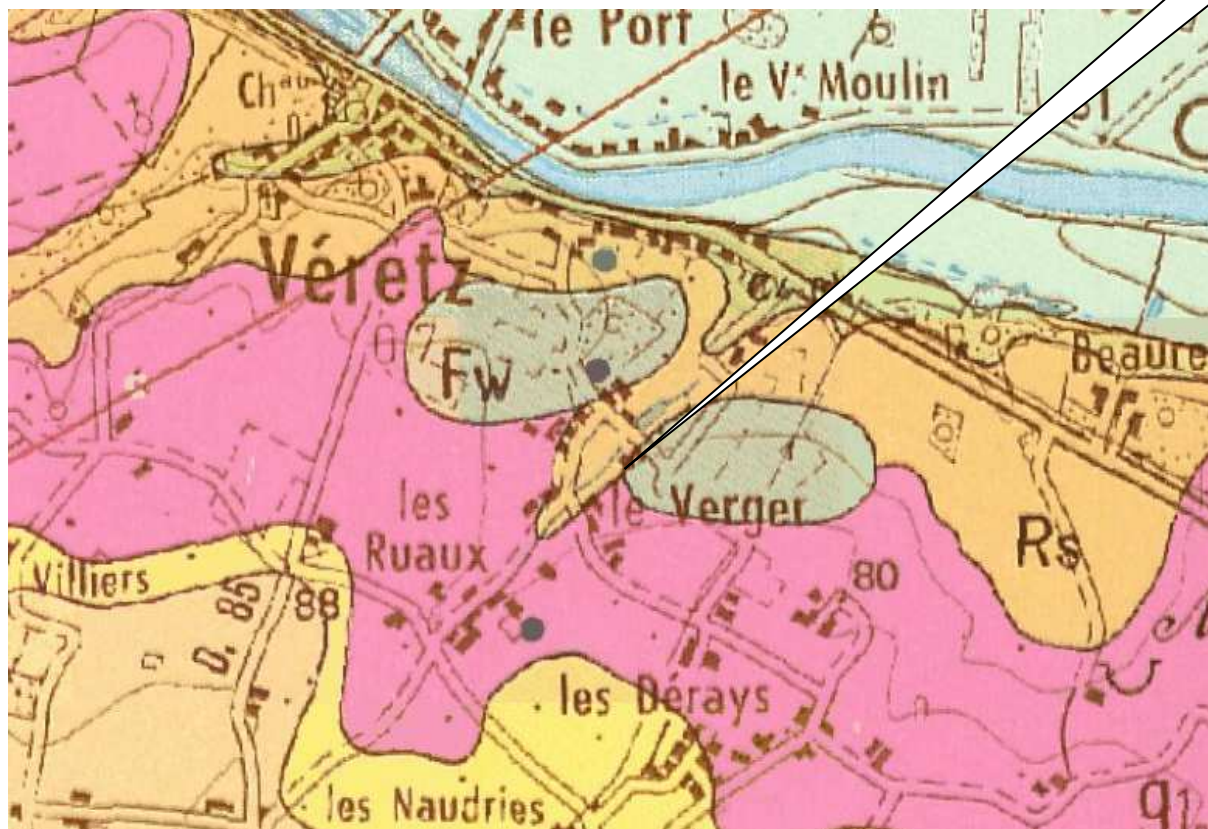


Illustration 2 : Contexte géologique général

Les formations géologiques du secteur (n°458 – AMBOISE) sont les suivantes :

- Sannoisien : Calcaire lacustre de Touraine
- Formations Alluviales moyennes
- Argiles à silex (silex dé Sénonien)

1.7. Piézométrie

La banque des données du sous-sol (BSS) a permis de recenser plusieurs puits et ou piézomètres à proximité du site d'étude.

Les caractéristiques de ces ouvrages sont données dans le tableau suivant. La figure suivante localise les ouvrages.



Illustration 3 : Puits et piézomètres à proximité

Identifiant national	Coordonnées		Profondeur (m)	Altitude (m)	forage	utilisation	Niveau d'eau - date
BSS001FMAY	484780	2262640	21.45	69.0		puits	17.3 m – 29/06/1968

Tableau 2 : Puits et piézomètres à proximité du site d'étude

2. Résultats des investigations

En annexe, sont présentés :

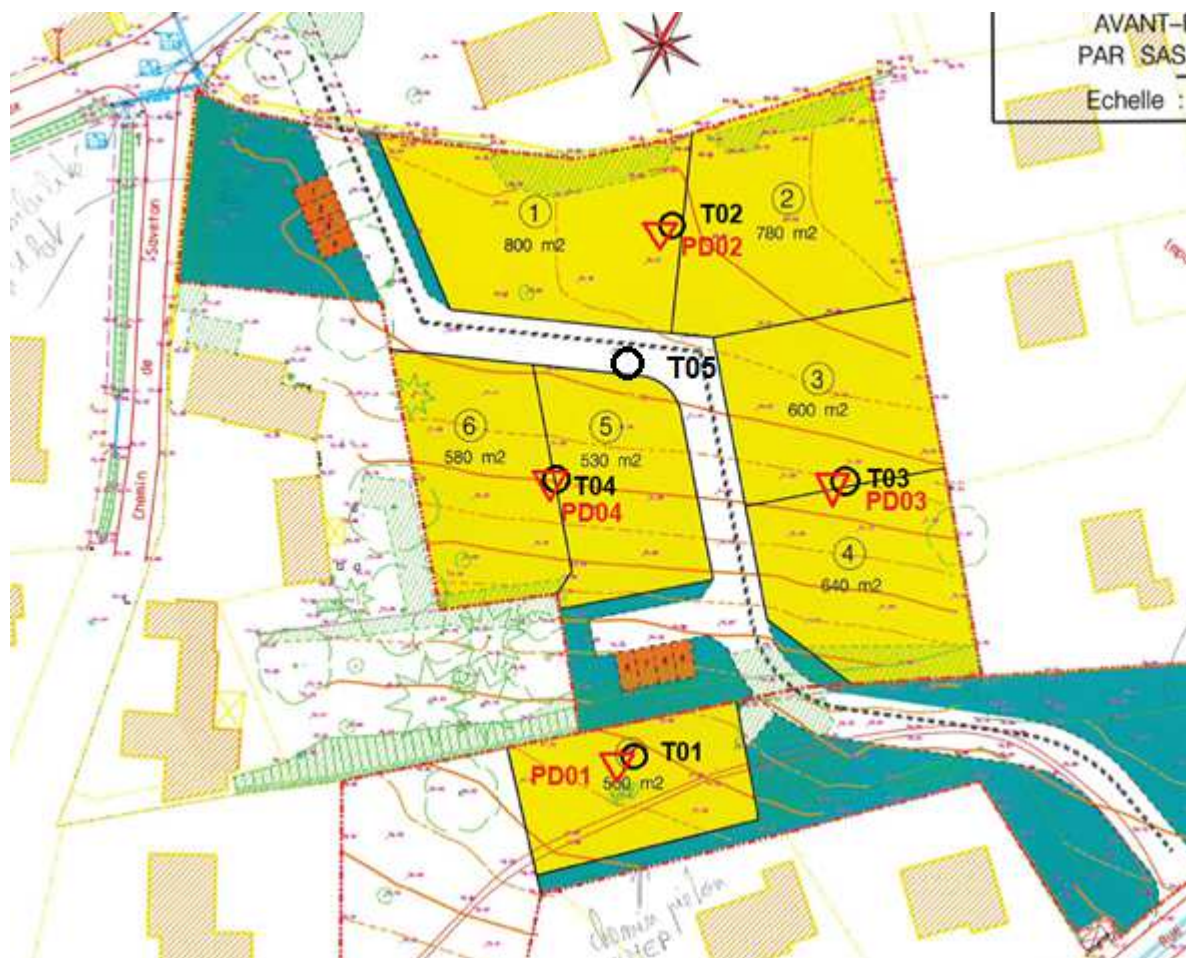
- Le plan d'implantation des points d'investigation ;
- Les coupes de sondages ;
- Les essais pénétrométriques ;
- Les photographies du site.

2.1 Le site

Le site est actuellement occupé en partie par une prairie non fauchée. Sa surface présente une pente orientée vers le Nord où la partie basse des parcelles 1 et 2 est limitée par un ruisseau (temporaire ?) profond de 50 cm environ. Le lot 7 situé au Ud surplombe les autres lots de 3 m environ.

2.2 Implantation et description des sondages

Le plan ci-après présente les implantations des sondages.



Plan 1 : Implantation des sondages

Les sondages ont été creusés à la tarière mécanique (ϕ 63 et 150 mm). Ces sondages ont mis en évidence la coupe géologique suivante :

- Une couche supérieure de terre végétale ;
- Sondage T01 du lot 7 :
 - Une couche de limons argileux ;
 - Une couche d'argiles marron reconnue de 0,70 à 2,60 m/TA de profondeur ;
 - Des argiles ocre à cailloutis calcaire.
- Sondages T02 à T04 des lots n°1 à 6
 - Une couche supérieure de marnes argileuses à cailloutis calcaires reconnue jusqu'à 3,00 à 3,60 m/TA ;
 - Des argiles calcaireuses à cailloutis calcaires reconnues jusqu'à 3,80 m/TA de profondeur.

2.3. Les essais pénétrométriques

Les diagrammes des essais pénétrométriques présentés en annexe montrent les éléments suivants :

- Il existe deux familles de diagrammes semblables :
 - Essais PD01 et PD02 qui révèlent 3 types de résistance de terrain :
 - En tête où $Q_s \approx 2$ MPa
 - Médian où Q_d varie de 2 à 4 MPa
 - Profond où Q_d augmente rapidement au-delà de 30 à 40 MPa
 - Essais PD03 et PD04, pour lesquels la résistance de la couche médiane est meilleure puisque les valeurs varient de 4 à 10 MPa en moyenne.
 - L'épaisseur de la couche peu résistante supérieure est de 0,80 à 1,00 m environ
 - La profondeur de la couche profonde résistante est comprise entre 2,80 et 3,40 m.

2.4. L'hydrogéologie

Tous les sondages sont restés secs sauf le sondage T02 qui présente un léger suintement à -2.00 m/TA. Les niveaux d'eau sont susceptibles de varier dans des proportions importantes en fonction des conditions météorologiques et seul un suivi piézométrique permettrait d'appréhender l'importance de ces variations.

2.5. Les essais en laboratoire

Sur les échantillons prélevés, nous avons réalisé les essais et mesures suivantes :

- Teneur en eau naturelle : W_{nat} (%)
- Valeur de bleu du sol : VBS
- Paramètres granulométriques : D_{max} , $d < 2$ mm, $d < 0,08$ mm
- Indice Portant Immédiat : IPI

Les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

sondages	Prof. (m)	faciès	W_{nat} (%)	VBS	< 2 mm (%)	< 0,08 mm (%)
T01	1,20	Argiles marron brun	17	3,5		
	2,50	Argiles marron à grains et cailloutis	22			
	3,00	Argiles marron ocre à traces blanches	16			
T03	1,00	Marnes argileuses à grains et cailloutis calcaire	13	2,3		
	2,00	Marnes argileuses à grains et cailloutis calcaire	14			
	3,00	Marnes argileuses à grains et cailloutis calcaire	17			
	4,00	Marnes argileuses à grains et cailloutis calcaire	14			

Tableau 3 : Résultats d'analyses

La classification GTR est la suivante :

Argiles marron : A2

Marnes argileuses : A1(proche A2)

sondage	Faciès	Wnat	Densité		IPI
			humide	sèche	
T05 à 0,70 m	Argiles marron brun	17	1,87	1,55	11

Tableau 4 : Résultats des IPI

2.6. Les essais d'infiltration

Trois essais d'infiltration ont été réalisés sur site, au niveau de la voirie et des parcelles.
Les résultats sont les suivants :

Sondage	Lanterne testée	Faciès testé	Infiltration (l/h/m ²)
T02/EI02	1,00 à 1,20 m	Marnes argileuses	# 2
T04/EI04	2,40 à 2,70 m	Marnes argileuses	# 2
T05/EI05	0,40 à 0,70 m	Marnes argileuses	# 1

Tableau 5 : Résultats des tests d'infiltration

3. Commentaires

Nous allons aborder dans ce chapitre les points suivants :

- La synthèse ;
- L'analyse des risques ;
- Les possibilités de fondation des bâtiments (pavillons) et les couches de forme pour la voirie.

3.1. La synthèse

3.1.1 Géotechnique

La surface du terrain présente une pente non négligeable (dénivellation par parcelle le plus souvent variable de 1 à 3 m).

Le sous-sol géologique est constitué par des matériaux meubles argileux d'activité modeste à moyenne et de résistance plutôt faible dans les parcelles hautes et basses et moyenne dans les parcelles médianes.

3.1.2 Les pavillons

Les caractéristiques morphologiques et structurelles des maisons ainsi que leur implantation sur les parcelles ne sont pas connues.

3.2. L'analyse des risques

La zone d'étude est susceptible d'être affectée par les risques naturels suivants :

- ✓ Risque de cavités naturelles sur la commune : à priori non ;
- ✓ Localisation exposée aux retrait-gonflements des sols argileux : oui
- ✓ Localisation recensée dans un atlas des zones inondables : non
- ✓ Localisation située dans un territoire à risque important d'inondation (TRI) : Non

- ✓ Mouvements de terrain recensés dans un rayon de 500 m : Non
- ✓ Risque de retrait-gonflement des argiles : fort ;
- ✓ Risque de remontée de nappe : sensibilité forte à très forte ;
- ✓ Risque de cavités naturelles : apparemment non ;
- ✓ Terrain situé à proximité immédiate d'un ruisseau dont le risque inondation n'est pas répertorié

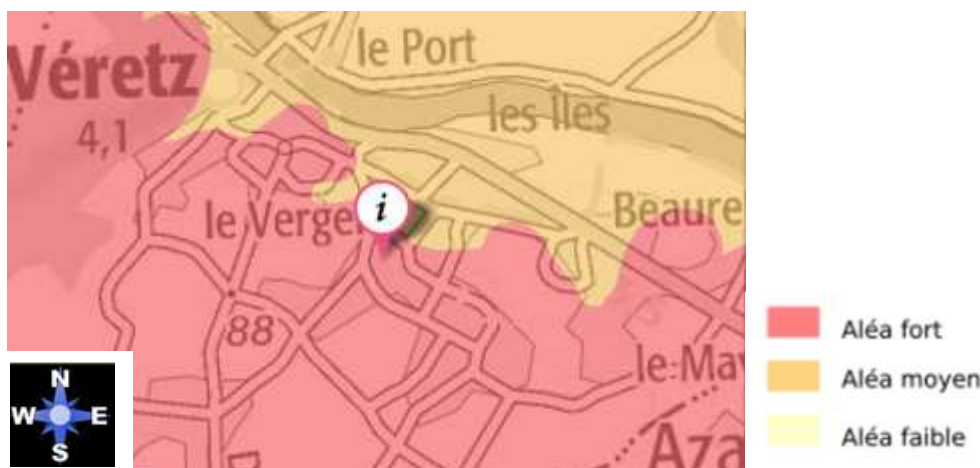


Illustration 4 : Retrait gonflement des argiles

D'après la carte du risque de remontées de nappe (*source : www.georisques.gouv.fr*), le terrain étudié est situé à proximité de zones potentiellement sujettes aux inondations de cave et aux débordements de nappe.

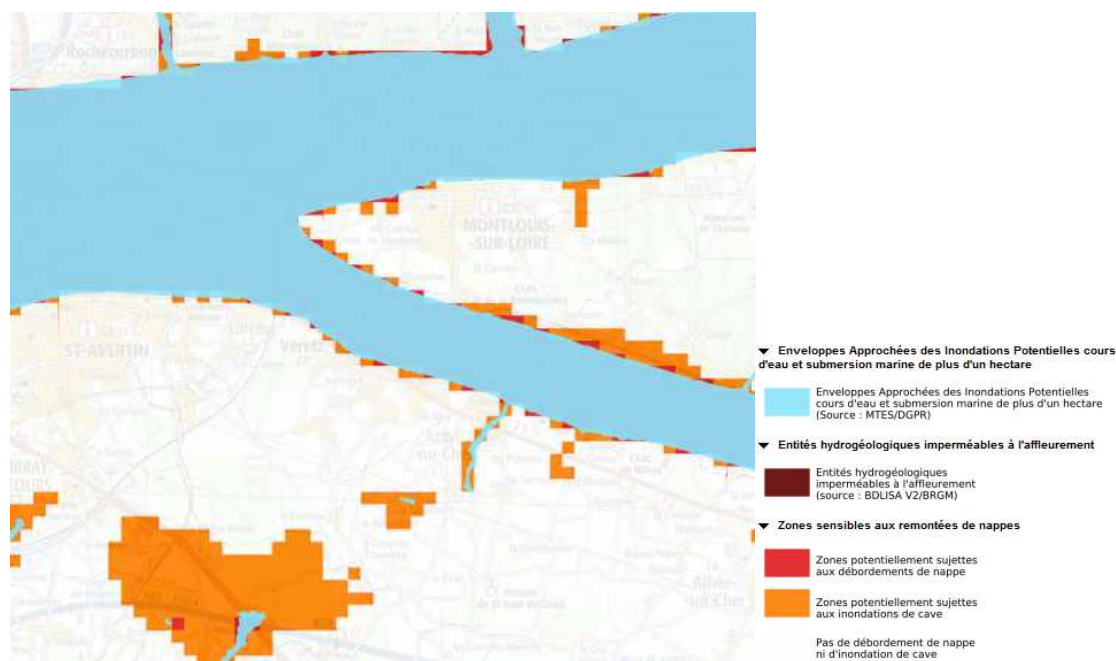


Illustration 5 : Risque de remontées de nappe

- ✓ Risque sismique : zone classe 2
- ✓ Selon le décret n°2010-1255 du 22/12/2010, relatif à la prévention des risques sismiques, le terrain se situe en zone d'aléas faibles.

- ✓ Le site géographique est à classer en zone sismique 2 d'après la carte de sismicité de la France (Décrets n° 2010-1254 et 1255 du 22 octobre 2010).

❑ *Arrêtés de catastrophes naturelles*

Arrêtés de reconnaissance de catastrophe naturelle sur la commune :

Type de catastrophe	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
37PREF19990344	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
37PREF20160250	28/05/2016	05/06/2016	08/06/2016	09/06/2016
37PREF19960022	10/06/1996	10/06/1996	01/10/1996	17/10/1996
37PREF20130642	21/12/2012	22/12/2012	18/04/2013	25/04/2013
37PREF19940054	01/01/1992	30/04/1993	27/05/1994	10/06/1994
37PREF19930046	01/12/1990	31/12/1991	25/01/1993	07/02/1993
37PREF19910048	01/03/1990	30/11/1990	12/08/1991	30/08/1991
37PREF20200068	01/07/2019	30/09/2019	15/09/2020	25/10/2020
37PREF20130634	01/04/2011	30/06/2011	18/10/2012	21/10/2012
37PREF20080098	01/07/2005	30/09/2005	07/08/2008	13/08/2008
37PREF19970051	01/05/1993	31/08/1996	11/02/1997	23/02/1997

Tableau 6 : Arrêtés de reconnaissance naturelle sur la commune

❑ *Sismicité des sols*

Les bâtiments à risque normal sont classés en 4 catégories d'importance croissante, de la catégorie I à faible enjeu, à la catégorie IV qui regroupe les structures stratégiques et indispensables à la gestion de crise.

Le tableau suivant définit les catégories d'importance des bâtiments.

Catégorie d'importance	Description
I 	■ Bâtiments dans lesquels il n'y a aucune activité humaine nécessitant un séjour de longue durée.
II 	■ Habitations individuelles. ■ Établissements recevant du public (ERP) de catégories 4 et 5. ■ Habitations collectives de hauteur inférieure à 28 m. ■ Bureaux ou établissements commerciaux non ERP, h ≤ 28 m, max. 300 pers. ■ Bâtiments industriels pouvant accueillir au plus 300 personnes. ■ Parcs de stationnement ouverts au public.
III 	■ ERP de catégories 1, 2 et 3. ■ Habitations collectives et bureaux, h > 28 m. ■ Bâtiments pouvant accueillir plus de 300 personnes. ■ Établissements sanitaires et sociaux. ■ Centres de production collective d'énergie. ■ Établissements scolaires.
IV 	■ Bâtiments indispensables à la sécurité civile, la défense nationale et le maintien de l'ordre public. ■ Bâtiments assurant le maintien des communications, la production et le stockage d'eau potable, la distribution publique de l'énergie. ■ Bâtiments assurant le contrôle de la sécurité aérienne. ■ Établissements de santé nécessaires à la gestion de crise. ■ Centres météorologiques.

Tableau 7 : Catégorie d'importance des bâtiments (source : développement durable.gouv)

D'après les éléments communiqués lors de l'étude, l'ouvrage concerné par la présente étude sera classé dans la catégorie II (à confirmer par le Maître d'Ouvrage).

❑ Coefficients d'importance

A chaque catégorie d'importance est associé un coefficient d'importance γ_I , qui vient moduler l'action sismique de référence conformément à l'Eurocode 8.

Le tableau suivant définit le coefficient d'importance γ_I selon la catégorie d'importance des bâtiments :

Catégorie d'importance	Coefficient d'importance γ_I
I	0,8
II	1
III	1,2
IV	1,4

Tableau 8 : Coefficients d'importance (source : développement durable.gouv)

❑ Exigences sur le bâti neuf

Les exigences sur le bâti neuf dépendent de la catégorie d'importance du bâtiment et de la zone de sismicité.

Le tableau en page suivante récapitule les exigences à prendre en compte en fonction de la catégorie des bâtiments.

	I	II	III	IV
				
Zone 1	aucune exigence			
Zone 2				
Zone 3	PS-MI ¹	Eurocode 8 ³ $a_g=1,1 \text{ m/s}^2$	Eurocode 8 ³ $a_g=1,1 \text{ m/s}^2$	
Zone 4	PS-MI ¹	Eurocode 8 ³ $a_g=1,6 \text{ m/s}^2$	Eurocode 8 ³ $a_g=1,6 \text{ m/s}^2$	
Zone 5	CP-MI ²	Eurocode 8 ³ $a_g=3 \text{ m/s}^2$	Eurocode 8 ³ $a_g=3 \text{ m/s}^2$	

Tableau 9 : Exigences sur le bâti neuf

❑ Zone d'Influence Géotechnique (ZIG)

Définition de la ZIG : volume de terrain au sein duquel il y a interaction entre l'ouvrage ou l'aménagement (du fait de la réalisation et/ou de son exploitation) et l'environnement (sols et ouvrages environnants).

Sa forme et son extension sont spécifiques à chaque site et chaque ouvrage et peuvent largement déborder de la zone d'étude.

A ce stade, on peut estimer que la ZIG s'étend ici à l'emprise du projet aux voiries.

❑ Composante anthropique

Lors de la réalisation de nos sondages, nous n'avons pas décelé la présence de remblais. Aucune trace de pollution n'a été observée. Cependant, ce risque n'est pas exclu.

Nous rappelons que la recherche de polluant n'est pas l'objet d'une mission géotechnique en général et de notre mission en particulier.

3.3. Mission G1PGC/ES : maison d'habitation

En préalable, il convient de préciser que les « possibilités de fondation » données ci-après proviennent des résultats sommaires d'une étude générale de type G. En conséquence, le mode de fondation définitif et précis, adapté à chacun des pavillons ne pourra être donné qu'après la réalisation de l'étude de détail de type G2 (AVP, PRO,...) qui comportera l'exécution d'investigations spécifiques implantées dans l'emprise de la future construction et après que soient connues les caractéristiques morphologiques et structurelles de la dite construction.

❑ Fondations superficielles par semelles filantes

Ce mode de fondation par semelles filantes établies dans les argiles ne pourra être adapté que si la structure de la maison présente les caractéristiques suivantes :

- a) Ossature rigide : l'ossature béton armé de la maçonnerie devra être fortement rigidifiée pour contrer les différences de comportement des argiles. Cette rigidification devra être réalisée au niveau du soubassement et de l'élévation.
- b) Morphologie de la maison : la nécessaire rigidification évoquée ci-dessus sera d'autant plus facile à réaliser que la géométrie de la maison sera simple et proche du rectangle (murs sans décrochement). Par ailleurs, afin que les charges à reprendre par les fondations soient le plus uniformes possibles, il conviendra de prévoir un nombre de niveaux uniforme, soit un simple rez de chaussée soit un R+1 complet.
- c) Environnement : en raison de la forte activité des argiles, on évitera de planter des arbustes à moins de 5 m des maisons et des arbres de grandes tailles à moins de 10 m.
- d) Drainage : la partie enterrée des maisons et des assises de fondation devront être protégées contre la stagnation d'eau au moyen d'un dispositif de drainage efficace

Ces conditions générales (a), b), c), et d)) énumérées ci-dessus étant respectées, on peut prévoir que les semelles filantes pourront être dimensionnées sur la base des critères suivants :

- Profondeur d'encastrement dans le sol de 1.20 m/TA au minimum ;

❑ Fondations profondes ou semi-profondes

Dans le cas où les résultats des investigations de type G2 seraient très hétérogènes ou révéleraient des caractéristiques mécaniques très médiocres, ainsi, la solution semelles filantes serait incompatible avec le type de maison à construire, on devrait s'orienter vers une solution de fondation « profonde » (micropieux) ou « semi-profonde » (puits).

3.1.1. Les dallages et planchers

En raison de la nature argileuse des assises et de l'éventuelle solution de fondation par puits ou micropieux, nous conseillons vivement de prévoir dès le début du projet, la mise en œuvre d'un plancher sur vide sanitaire. Ce plancher reportant les charges aux murs de soubassement ou aux longrines de liaison des têtes d'appuis ponctuels (dallage sur terre plein exclu).

La détermination des conditions de fondations précises et définition des futurs pavillons ne pourra être effectuée pour chacun qu'après :

- Connaissance du type de structure à construire ;
- Connaissance de la cote du niveau de construction du plancher bas ;
- Réalisation d'une mission géotechnique G2AVP.

3.4. Mission G2AVP voirie

❑ Les couches de forme

Après décapage de la partie supérieure du terrain constitué par la terre végétale, l'arase de terrassement sera composée par les marnes argileuses et des argiles marron.

D'après le fascicule « Chaussées Neuves à Faible Trafic » SETRA – LCPC, la portance des matériaux est la suivante :

Faciès	Classe de portance	
	En période favorable	En période défavorable
Argiles marneuses	1	0

Tableau 10 : Classe de portance

La faible portance des matériaux en période moyenne et défavorable nécessitera la mise en œuvre d'une couche de forme afin d'assurer la stabilité à long terme de la voirie. Cette couche de forme sera constituée de matériaux granulaires de bonne qualité insensibles à l'eau (de classe B31 par exemple) sur une épaisseur comprise entre de 0,30 m et 0,50 mètres.

Les dispositions constructives seront les suivantes :

- Décapage de la terre végétale sur toute la hauteur et de la partie supérieure foisonnée des assises sous-jacentes sur une épaisseur cumulée minimale de 0,40 mètres.
- Réglage du fond de forme suivant une pente transversale aboutissant à un fossé ou une tranchée drainante ;
- Compactage du fond de forme ;
- Mise en place d'un géotextile anti contaminant ;
- Mise en œuvre de la couche de forme.

❑ Les structures de chaussée

A titre d'exemple, le dimensionnement des structures des chaussées sera réalisé en tenant compte des paramètres ci-dessous :

- Trafics : 12 équ.PL/jour (classe t5) ;
- Taux de croissance annuel : 2 % ;
- Durée de vie : 10 ans.

Cas A :

- ✓ 4 à 6 cm de béton bitumeux (BB), suivant la catégorie de la voirie, desserte ou principale ;
- ✓ 15 cm de GNT B2 (Grave Non Traitée) ;
- ✓ 15 à 20 cm de GNT B2, suivant la catégorie de la voirie, desserte ou principale.

4. Conclusion

Les sondages réalisés ont permis de mettre en évidence une certaine hétérogénéité des horizons géologiques dans les parcelles.

Des possibilités de fondation pour les bâtiments ont été données pour les faciès identifiés. Une mission G2 AVP devra être réalisée pour chaque projet.

Nous restons à la disposition du Maître d'Ouvrage pour toutes informations complémentaires. Les conclusions du présent rapport sont données sous réserve des conditions particulières jointes en annexe.

Annexes

CONDITIONS PARTICULIERES

Le présent rapport ou procès-verbal ainsi que toutes annexes, constituent un ensemble indissociable

La société ASTEEN environnement sera dégagée de toute responsabilité dans le cas d'une mauvaise utilisation de toute communication ou reproduction partielle de ce document, sans son accord écrit préalable. La mission G1PGC/ES ne suffit pas en elle-même pour la construction du bâtiment. Cette mission devra être obligatoirement complétée par une mission G2AVP.

Cette étude est basée sur des reconnaissances dont le caractère ponctuel ne permet pas de s'affranchir des aléas des milieux naturels, et ne peut prétendre traduire le comportement du sol dans son intégralité. ASTEEN ne peut être en aucun cas tenu à une obligation de résultats, car les prestations d'études et de conseils sont réputées incertaines par nature, donc ASTEEN n'est donc tenu qu'à une obligation de moyens.

Ainsi, tout élément nouveau mis en évidence lors de l'exécution des fondations ou de leurs travaux préparatoires et n'ayant pu être détecté lors de la reconnaissance des sols, doit être signalé à ASTEEN environnement qui pourra reconsidérer tout ou partie des conclusions du Rapport.

De même, des changements dans l'implantation, la conception ou l'importance des ouvrages par rapport aux hypothèses de base de cette étude, peuvent conduire à modifier les conclusions et prescriptions du Rapport et doivent être portées à la connaissance de ASTEEN environnement.

Les indications données dans les chapitres précédents, sont fournies en estimant des conditions normales d'exécution pendant les travaux et seront adaptées aux conditions réelles rencontrées (intempéries, niveau de nappe, matériels utilisés, provenance et qualité des matériaux, phasage et précautions particulières,...). Les éventuelles altitudes indiquées pour chaque sondage (qu'il s'agisse de côtes de références rattachées à un repère arbitraire ou de cotes NGF) ne sont données qu'à titre indicatif. Seules font foi les profondeurs mesurées depuis le sommet des sondages et comptées à partir du niveau du sol au moment de la réalisation des essais. Pour que ces altitudes soient garanties, il convient qu'elles soient relevées par un géomètre-expert. Il en va de même pour l'implantation des sondages sur le terrain. Les relevées des venues d'eau dans les sondages ont un caractère ponctuel et instantané.

La société ASTEEN environnement ne saurait être rendue responsable des modifications apportées à son étude que dans le cas où elle aurait donné son accord écrit sur lesdites modifications. Le Maître d'Ouvrage devra informer ASTEEN de la date de Déclaration Réglementaire d'Ouverture du Chantier et faire réactualiser le présent document en cas d'ouverture de chantier plus de 2 ans après la date d'établissement du présent document.

De même, il est tenu d'informer ASTEEN du montant global de l'opération et de la date prévisible de réception de l'ouvrage.

La société ASTEEN environnement ne saurait trop conseiller le client de faire procéder, au moment de l'ouverture des fouilles ou de la réalisation des travaux de fondations, à une visite de chantier par un des spécialistes qui vérifiera la conformité de la nature des sols et la profondeur des horizons d'ancrage.

Il est cependant rappelé que les sondages ont un caractère ponctuel et qu'ils ne peuvent pas offrir une vision continue de l'état des terrains du site. Leur implantation et leur densité permettent d'avoir une représentation fidèle de l'état du sous-sol sans qu'ASTEEN environnement ne puisse exclure, entre deux sondages, l'existence d'une anomalie.

Cette prestation peut éventuellement être incluse dans le contrat d'étude et donnera lieu à un Procès-Verbal.

Abréviations utilisées dans ce rapport, sont conformes à la norme XP 94-010 hormis les suivantes :

- Rd : résistance dynamique apparente (formule des Hollandais)
- RdC : Rez de Chaussée
- SS : sous-sol
- TN : terrain naturel
- TA : terrain actuel
- PHEC : plus hautes eaux connues

Extrait de la norme NF P94-500 révisée en 2013

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

ÉTAPE 1 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE PRÉALABLE (G1)

Cette mission exclut toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre de la mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elle comprend deux phases :

Phase Étude de Site (ES)

Elle est réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour une première identification des risques géotechniques d'un site.

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant pour le site étudié un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.

Phase Principes Généraux de Construction (PGC)

Elle est réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS pour réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport de synthèse des données géotechniques à ce stade d'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels, ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, améliorations de sols).

ÉTAPE 2 : ÉTUDE GÉOTECHNIQUE DE CONCEPTION (G2)

Cette mission permet l'élaboration du projet des ouvrages géotechniques et réduit les conséquences des risques géotechniques importants identifiés. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend trois phases :

Phase Avant-projet (AVP)

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.

Phase Projet (PRO)

Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées suffisamment représentatives pour le site.

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités.

Phase DCE / ACT

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques.

- Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel).
- Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.

ÉTAPE 3 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DE RÉALISATION (G3 et G 4, distinctes et simultanées) ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXECUTION (G3)

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase

G2 DCE/ACT. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Étude

- Définir si besoin un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Élaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs : plans d'exécution, de phasage et de suivi.

Phase Suivi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase Étude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Établir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO)

SUPERVISION GÉOTECHNIQUE D'EXECUTION (G4)

Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Supervision de l'étude d'exécution

- Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.

Phase Supervision du suivi d'exécution

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents fournis pour le DIUO.

DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle.

Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant.

- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'état général de l'ouvrage existant.
- Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés



Accès au site d'étude

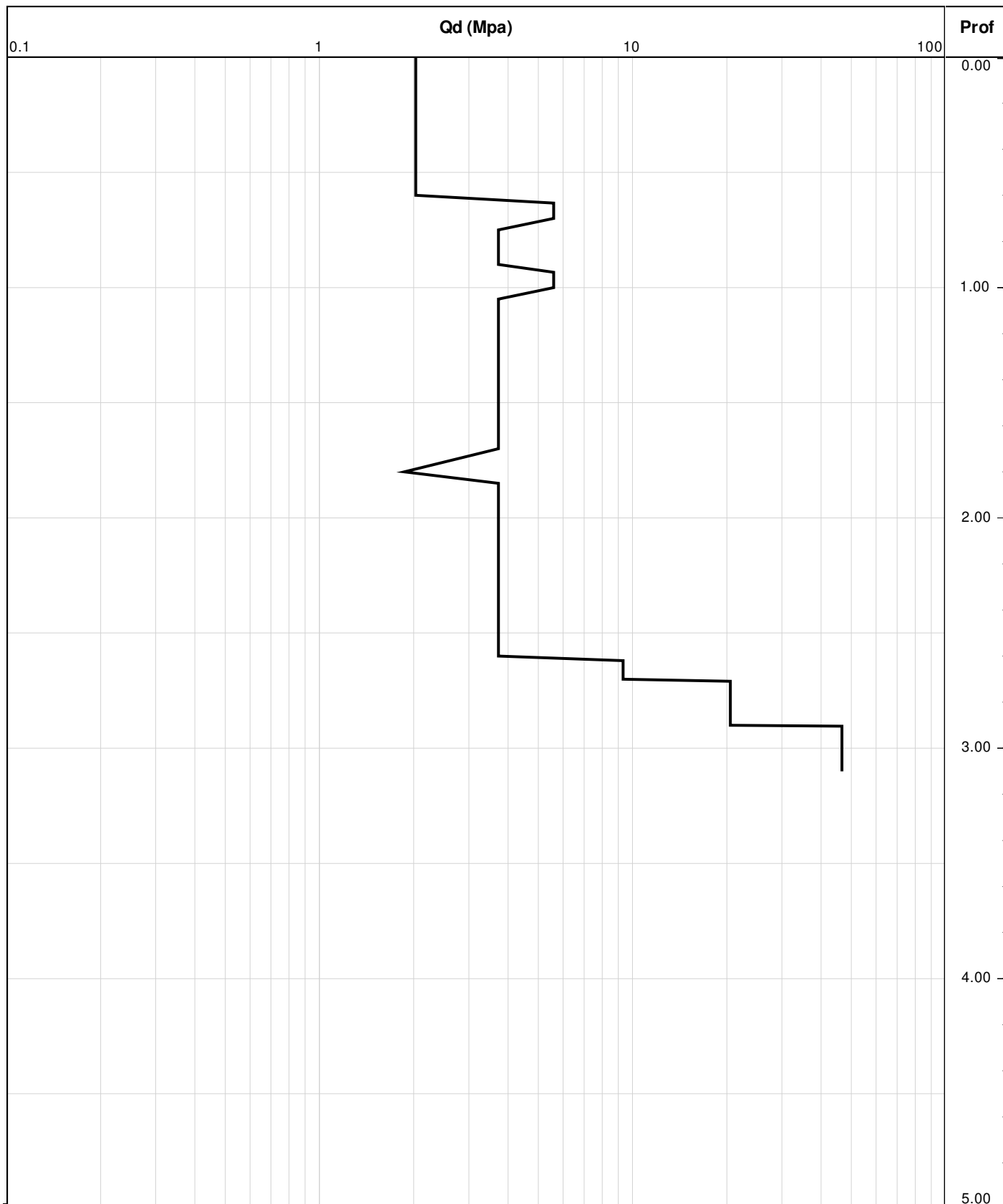


PD01

Dossier : 372423
Sondage : PD01

Chantier :
Adresse : Le Saveton

Profondeur finale : **3.1 m**

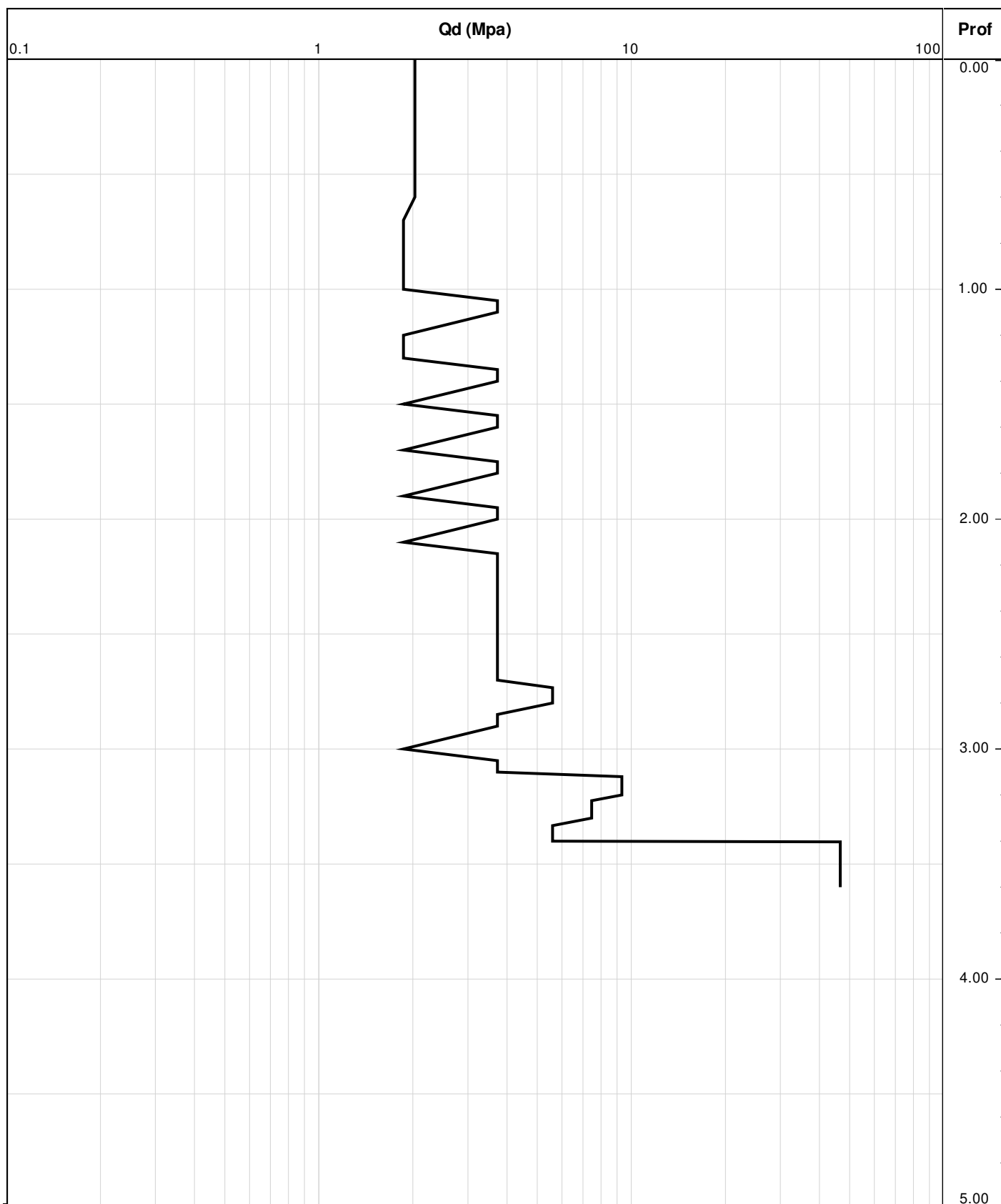


Machine de Forage : Pénétromètre CRT 75 n°2
Opérateur : JNTS

Dossier : 372423
Sondage : PD02

Chantier :
Adresse : Le Saveton

Profondeur finale : 3.6 m

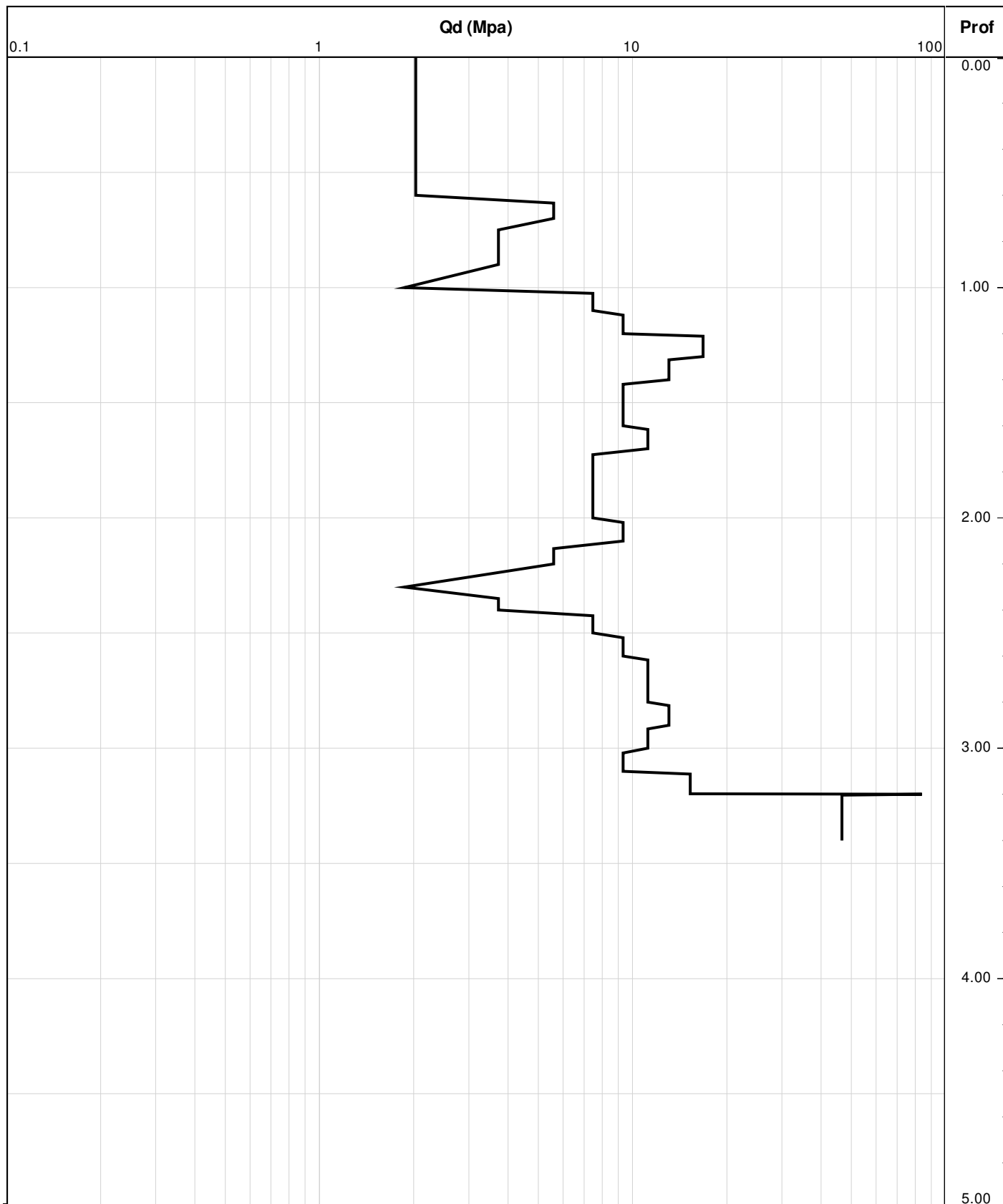


Machine de Forage : Pénétrromètre CRT 75 n°2
Opérateur : JNTS

Dossier : 372423
Sondage : PD03

Chantier :
Adresse : Le Saveton

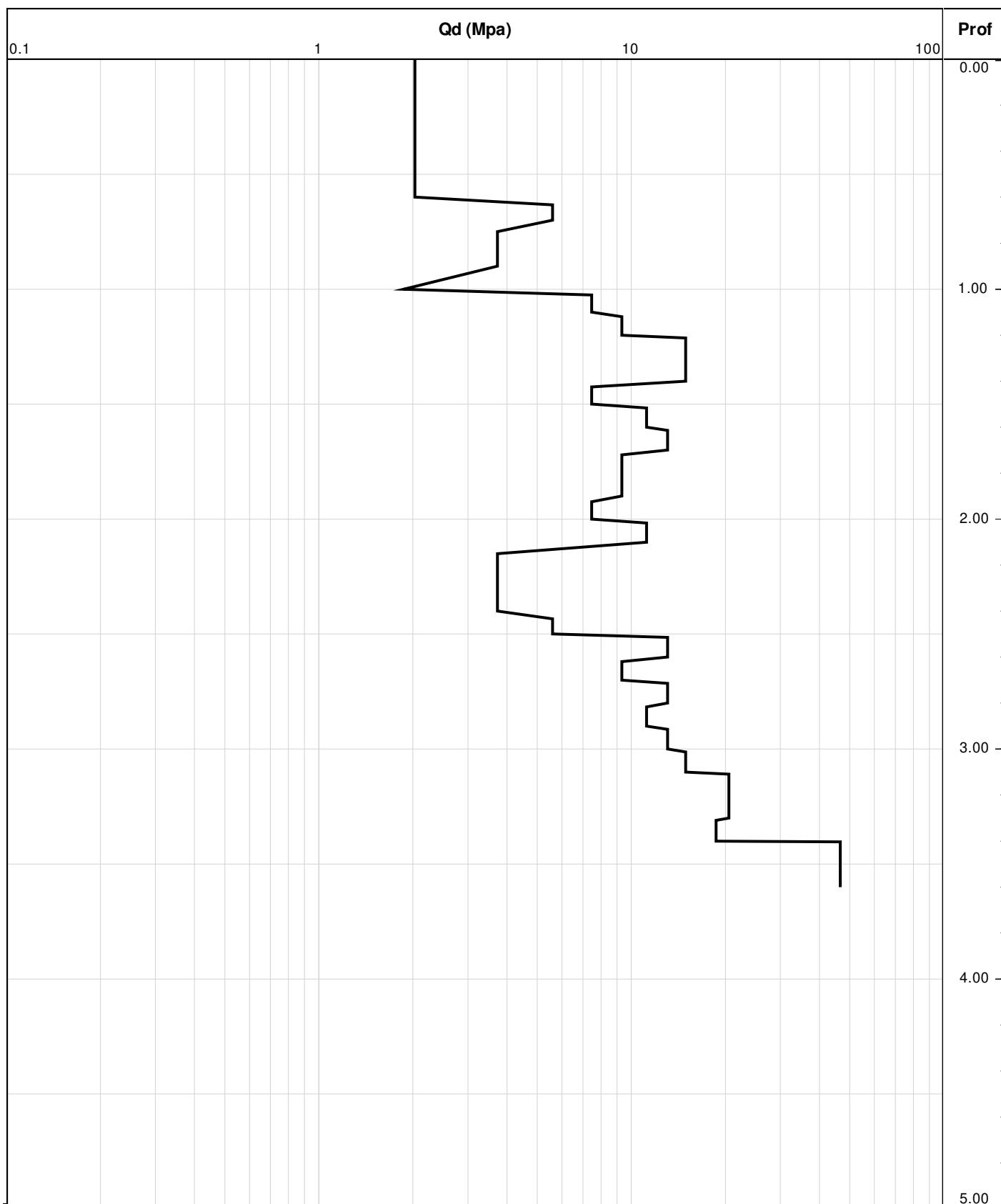
Profondeur finale : 3.4 m

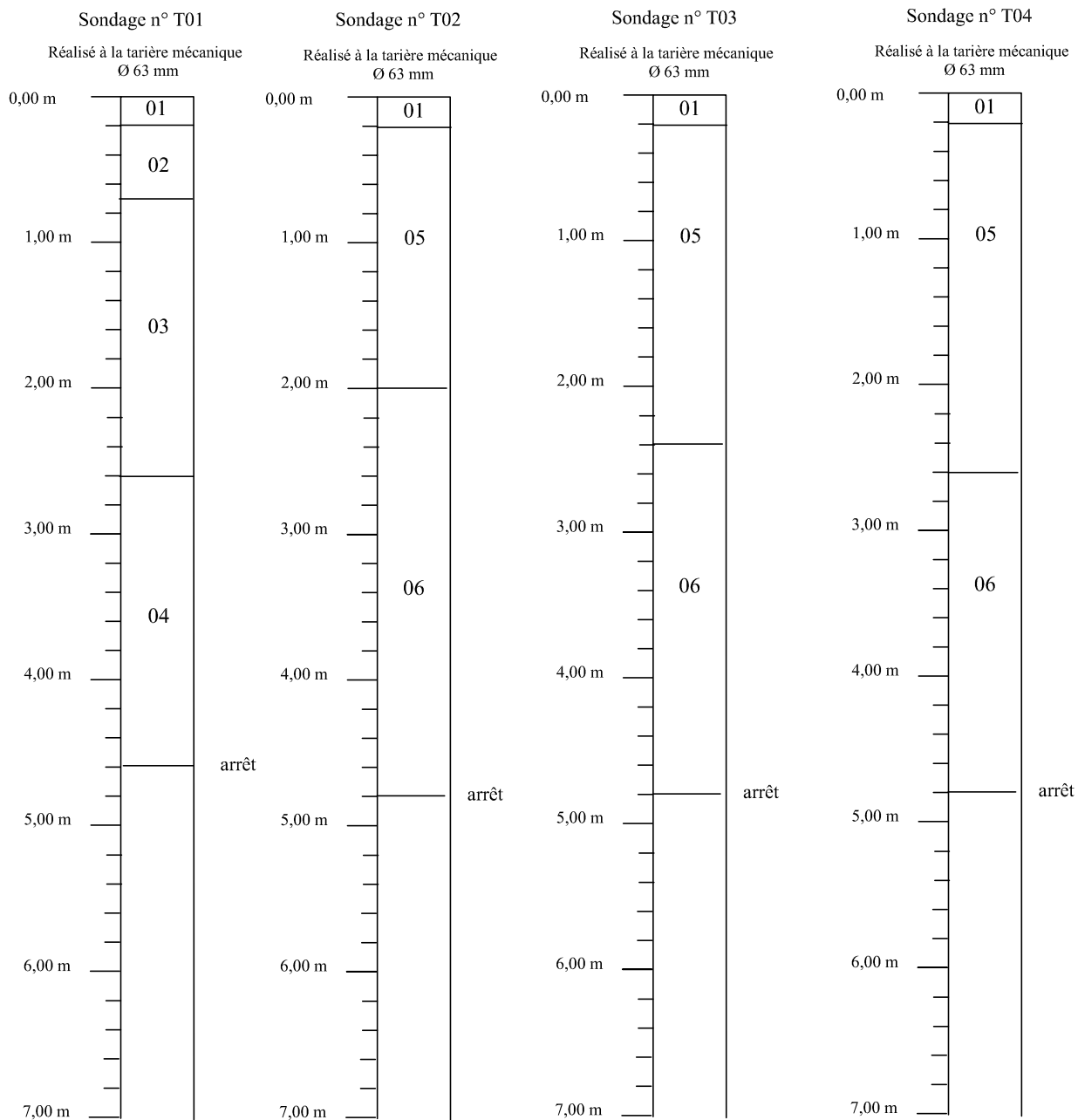


Dossier : 372423
Sondage : PD04

Chantier :
Adresse : Le Saveton

Profondeur finale : 3.6 m



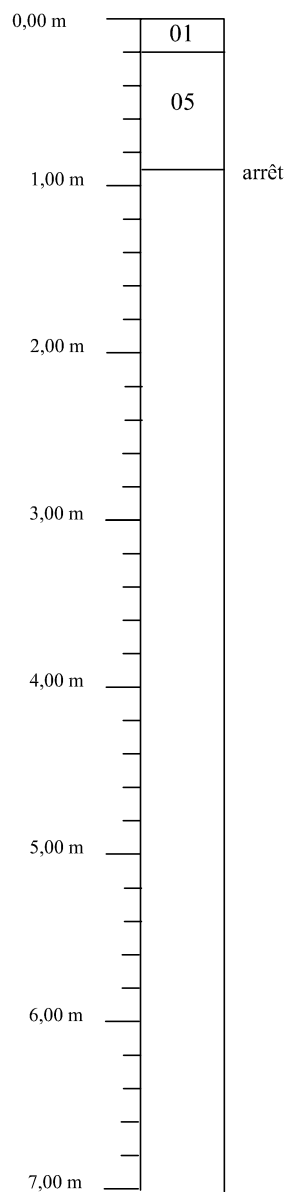


CARACTERISTIQUES DES FACIES RENCONTRES :

N°	NATURE		
01	Terre végétale	05	Marnes argileuses + cailloutis calcaires
02	Limons argileux	06	Argiles calcaireuses + cailloutis calcaires
03	Argiles marron		
04	Argiles ocre + cailloutis calcaires		

Sondage n° T01

Réalisé à la tarière mécanique
Ø 63 mm



CARACTERISTIQUES DES FACIES RENCONTRES :

N°	NATURE		
01	Terre végétale	05	Marnes argileuses + cailloutis calcaires
02	Limons argileux	06	Argiles calcareuses + cailloutis calcaires
03	Argiles marron		
04	Argiles ocre + cailloutis calcaires		